

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

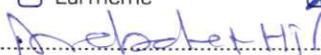
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
04/01/2021	C.S.		1000 DA	DOCTEUR DIAFA BENKIRANE Spécialiste en Médecine du Travail et Radiologie. Echographe. Assentuée. Casablanca Tél: 0522287121

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HADJ TAZ Dr. TAZI MONA 101, Rue Imam Kastalani, Habous Casablanca - Tel 05 22 30 53 85	4/04/2021	3452,4

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

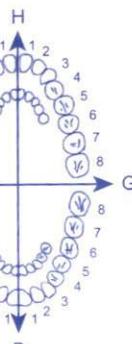
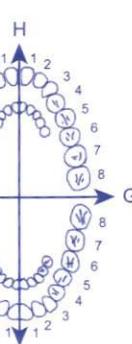
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Latifa Benkiran

Spécialiste en Médecine du Travail & Ergonomie
 Diplômée de la Faculté de Médecine de Rennes (France)
 Expert Assermentée près les Tribunaux
 Médecine Interne - Echographie - Médecine Générale
 Urgences : Clinique Maârif - Clinique Ghandi

231, Bd. Tahar Alaoui
 Avenue des FAR - CASABLANCA Anfa
 Tél./ Fax : 05 22 26 71 21

E-mail : benkirani@yahoo.fr البريد الإلكتروني :

الدكتورة لطيفة بنكيران

اختصاصية في طب الشغل
 خريجة كلية الطب ببرين (فرنسا)
 خبيرة محاكمة لدى المحاكم
 الطب الداخلي - الطب العام - الفحص بالصدى
 مستعجلات : مصحة المعاريف - مصحة غاندي

231 شارع الطاهر العلوي
 محج الجيش الملكي - الدار البيضاء أنفا
 الهاتف / الفاكس : 05 22 26 71 21

Casablanca, le الدار البيضاء، في

04 JAN 2021

Chukiaou el Neknass



$$89,00 \times 2 = 178,00$$

Drain au 3 - 28

$$49,40 \times 6 = 296,40$$

amovas 5 - 21.



$$190,00 - \cancel{Inresso} 40$$



$$140,00 \times 2 = 280,00$$

Riebo per 21.



$$293,00 \times 3 = 879,00$$

ZK



$$255,00 \times 6 = \cancel{Ex forje} 518$$



$$1530,00 \cancel{\text{Accident d'achutage}} \rightarrow QD$$

PHARMACIE HADJ TAZI
 Dr. TAZI MONA

101, Rue Imam Kastalami. Habous
 Casablanca Tel 05 22 30 53 85

99,00

3452,4

F. de fe

20

facture
accable a la R)

89,00

89,00

89,40

49,40

49,40

49,40

49,40

49,40

LOT : M0328
PER : 07/2021
PPV : 190,00 DH

j'a cicatrisation.

PPV: 140,00 Dhs

PPV: 140,00 Dhs

Novartis

PPV : 296,00 DH

Novartis

PPV : 293,00 DH

Novartis

PPV : 293,00 DH

L 2346
P:12/22
99,00 Dhs

GTIN (0) PPC : 255,00 Dhs

GTIN (0) PPC : 255,00 Dhs



50 Test strips

07124112

Active ACCU-CHEK®

PPC: 255,00 Dhs

GTIN (0)

DOCTEUR LATIFA BENKIRAN
Spécialiste Médecine du Travail
Expert Assessment, Echographie
C-231, Bâtiment Aloui Casa Anna
Tél: 05 22 26 71 21